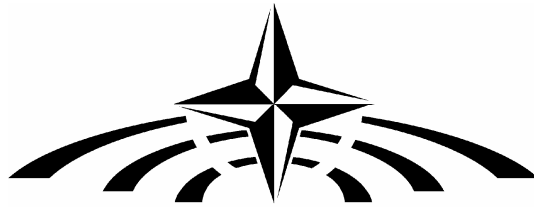


141 STC 06 F
Original : anglais



Assemblée parlementaire de l'OTAN

COMPTE RENDU

de la réunion de la Commission des sciences et des technologies
Salle Paris, Palais des Congrès, Paris, France

samedi 27 mai 2006

LISTE DE PRESENCE

Président	Michael Mates (Royaume-Uni)
Rapporteur général	Pierre Claude Nolin (Canada)
Rapporteur de la Sous-commission sur la prolifération des technologies militaires	Diana Štrofová (Slovaquie)
Président de l'AP-OTAN	Pierre Lellouche (France)
Secrétaire général	Simon Lunn
Délégations membres	
Belgique	Philippe Mahoux François Roelants du Vivier
Bulgarie	Mario Tagarinski
France	Jérôme Rivière
Allemagne	Robert Hochbaum Lothar Ibrügger
Grèce	Nikolaos Legkas Evangelos Papachristos
Hongrie	Péter Karsai
Italie	Guido Brignone Lamberto Dini Giovanni Lorenzo Forcieri Furio Gubetti
Lituanie	Andrius Baranauskas
Luxembourg	Jean-Pierre Koepf Fred Sunnen
Norvège	Jan Arild Ellingsen
Pologne	Tadeusz Mackala Jerzy Zawisza
Portugal	Luiz Fagundes Duarte Joaquim Vasconcelos Da Ponte
Roumanie	Cristian Valeriu Buzea
Espagne	Ramon Aleu Gabriel Elorriaga
Turquie	Ramazan Toprak
Royaume-Uni	Jimmy Hood Lord Jopling Baronne Ramsay of Cartvale Peter Viggers
Etats-Unis	John Boozman Bart Gordon Dennis Moore Tom Udall
Délégations associées	
Autriche	Katharina Pfeffer
Croatie	Marin Jurjevic Velimir Plesa
Fédération de Russie	Rafael Gimalov Anatoly Semchenko

Suède
Suisse

Bato-Zhargal Zhambalnimbuev
Tone Tingsgard
Barbara Haering

Délégations associées méditerranéennes

Algérie
Israël

Mohamed Mebarki
Gideon Saar
Danny Yatom

Parlement européen

Angelika Beer
Ana Maria R.M. Gomes
Teresa Riera Madurell

Orateurs

Brigadier général Philippe Lefort et **Colonel Gilbert Botella**, Etat-major interarmées, ministère de la Défense, France
Anoush Ehteshami, directeur du département Administration et Relations internationales, IMEIS, Université de Durham

Secrétariat international

Andrius Avizius, directeur
Valérie Geffroy, coordinatrice
Patrick Stephenson, assistant de recherche
Csaba Kalmar, assistant de recherche

Orateurs :

Brigadier général Philippe Lefort, chef de la Division capacités et équipement, Etat-major des armées, ministère français de la Défense.

Colonel Gilbert Botella, officier de cohérence opérationnelle, Commandement et maîtrise de l'information, Etat-major des armées, ministère français de la Défense.

Professeur Anoush Ehteshami, directeur du département Administration et Relations internationales, Université de Durham (UK).

1. **Michael Mates** (UK) ouvre la réunion en souhaitant la bienvenue aux délégués et en leur adressant quelques remarques liminaires. Les membres adoptent le projet d'ordre du jour et approuvent le compte rendu de la réunion de la Commission à Copenhague.

A. Examen du projet de rapport général *Nécessité d'une cohésion transatlantique pour une meilleure interopérabilité en matière de technologies*, de Pierre Claude Nolin (CA), rapporteur général

2. Dans son exposé, le **rapporteur général** souligne qu'à l'ère de l'information, l'obtention d'une interopérabilité parfaite des forces alliées impose de relever le défi de la réseaucentricité. S'il est essentiel de mener à bien l'Engagement capacitaire de Prague et d'assurer des capacités de transport stratégique, de ravitaillement en vol, de protection des forces, et de munitions à guidage de précision, il est tout aussi vital que les pays de l'OTAN se dotent de capacités C4ISTAR (commandement, contrôle, communications, ordinateurs, renseignement, surveillance, acquisition d'objectifs et reconnaissance) réseaucentrées, ainsi que d'une architecture universelle à l'échelle de l'OTAN assortie de protocoles et d'interfaces communs, à laquelle les Alliés pourraient se connecter pour une utilisation sans entrave et en temps réel. Pour M. Nolin, si l'on n'accorde pas aux programmes réseaucentriques l'attention qui s'impose, le fossé transatlantique des capacités devrait encore se creuser. Le rapporteur général plaide pour un assouplissement des politiques régissant le transfert de technologies et l'échange d'informations par-delà l'Atlantique. Selon lui, les dirigeants américains doivent se demander si la meilleure façon de protéger les intérêts nationaux des États-Unis serait de mettre une technologie militaire de pointe à la disposition de leurs Alliés et assurer un meilleur partage des tâches par le biais de l'interopérabilité ou s'il vaudrait mieux se réserver ces technologies et compter uniquement sur une supériorité technologique écrasante pour gagner les guerres et conflits de demain sans une aide substantielle des Alliés.

3. **Jérôme Rivière** (FR) remercie M. Nolin pour son exposé avant de donner quelques exemples des problèmes que rencontre l'Alliance s'agissant de la concurrence amicale qui oppose les États-Unis et l'Europe dans les domaines militaire et industriel. Il précise que M. Nolin a oublié de parler du projet de chasseur à réaction européen Rafael. Selon lui, en faisant du programme JSF une entreprise commerciale, les États-Unis ont "pris l'Europe en otage" parce qu'ils ont empêché les pays de l'Union européenne de développer des technologies militaires. Il ne s'agit pas, à ses yeux, d'un partage de technologies, mais plutôt d'un kidnapping des efforts de recherche. Il voudrait savoir si, dans ces conditions, l'Europe sera encore en mesure de développer des avions d'ici 25 ans. M. Rivière note également que les budgets européens de la défense sont assortis de limites spécifiques s'agissant des véhicules aériens sans pilote (UAV). Il souligne la nécessité d'apporter un soutien à des projets multinationaux tels que EuroMALE. M. Rivière appelle aussi à la prudence lorsqu'il s'agit de comparer des systèmes UAV parce que ces systèmes sont différents.

4. M. Nolin répond que son intention n'est pas de donner l'image d'un monde idéal. Le rapporteur général a voulu rendre compte de préoccupations concrètes sur la question en prévision du prochain sommet de l'OTAN. Ce rapport vise à susciter une prise de conscience. Des conflits industriels existent et les délégués devront s'en préoccuper, à moins que les dirigeants décident que la réalité géopolitique prime sur la réalité industrielle.

5. La **Baronne Ramsey of Cartvale** (UK) félicite le rapporteur pour la qualité de son travail et soulève trois points d'ordre général. Pour elle, la technologie n'est que le complément de "l'effort humain" qui détermine les réactions des individus dans un conflit armé. Ensuite, l'interopérabilité s'obtient en se conformant à des normes et en privilégiant la qualité par rapport à la quantité. Le véritable danger vient du risque d'une Alliance "à deux vitesses" qui ne pourra être évité si tous les pays n'ont pas leurs propres réseaux compatibles. La transformation de l'OTAN doit avoir pour priorité absolue d'éviter cette architecture à deux vitesses. Enfin, le paragraphe 31 du rapport dit que le système Galileo sera interopérable avec les systèmes américain GPS et russe Glonass. La Baronne tient à préciser que Galileo est un système civil et elle propose de modifier le rapport de manière à dire que les "services ouverts de Galileo" devraient être compatibles avec les "services ouverts" d'autres systèmes.

6. M. Nolin convient que le facteur humain revêt une importance capitale. Par ailleurs, la technologie nous donne la possibilité de prendre des décisions plus vite qu'en cas d'intervention humaine. Il convient aussi que les délégués doivent éviter de créer une OTAN "à deux vitesses".

7. **Lothar Ibrügger** (DE) estime qu'il y a lieu de lire les conclusions du rapport en ayant à l'esprit nos budgets et priorités à long terme. Le paragraphe 63 dit qu'il est essentiel que les Etats-Unis promeuvent un partage des informations techniques pertinentes. Dans un souci d'efficacité politique, M. Ibrügger exhorte les délégués à mettre à profit les semaines qui nous séparent de Québec pour pressentir leurs parlements nationaux. Il propose aussi d'écrire une lettre aux ministres de la Défense des pays membres et au Secrétaire général de l'OTAN pour leur demander de faire montre de la volonté politique qui permettra d'explorer des pistes en vue de la mise en œuvre des conclusions du rapport.

8. M. Mates déclare appuyer la proposition de M. Ibrügger. M. Nolin dit avoir déjà pris contact avec des ministères des Affaires étrangères et avec le département de la Défense. Il ajoute que les recherches effectuées par la Commission ont donné aux membres une idée claire du problème. Son principal souci est qu'à Riga, les chefs d'Etat ne se contentent pas de parler et qu'ils aillent de l'avant, qu'ils fassent quelque chose.

9. La discussion est suivie de la projection d'un petit film de *Cisco Systems* montrant les avantages militaires d'une mise en réseau des systèmes sur le champ de bataille. Après la projection, M. Mates fait remarquer que la Commission visitera bientôt la firme *Cisco Systems*.

B. Exposé du Brigadier général Philippe Lefort et du Colonel Gilbert Botella sur *L'approche française de la mise en réseau des capacités*

10. Le **Général Lefort** débute son exposé en notant que l'approche française de la mise en réseau des capacités militaires est en pleine transformation depuis quelques années. Cette transformation suppose une amélioration des capacités par une adaptation et un changement constants, tout en développant l'interopérabilité avec les partenaires français. Ses objectifs consistent à développer des concepts essentiels et à recourir à des technologies adéquates de manière à ce que ce soit les concepts qui déterminent l'évolution technologique, et non l'inverse. L'homme est au cœur du processus de transformation et le résultat final est que les militaires peuvent réagir plus rapidement aux événements. Cela exige que tous soient sur la même longueur d'onde, ce qui suppose une forte capacité d'adaptation de l'organisation.

11. Pour le Général Lefort, la transformation repose sur trois piliers : la cohérence de l'organisation et de la chaîne de commandement, l'organisation de nouvelles capacités et une adaptation efficace des ressources humaines. Dans cet effort de transformation, le soldat bien formé et motivé est au centre de l'action. Une opération "en réseau" implique de prendre une décision par rapport à un objectif. Cette décision doit être prise en connaissance de cause et la

boucle de décision doit être très courte tout en maintenant la détermination de recourir à une force légitime et proportionnée. Ensuite, les délégués ont pu voir une présentation PowerPoint expliquant les mécanismes du processus de transformation de l'armée française.

12. **Teresa Riera Madurell** (Parlement européen) juge le premier pilier des plus intéressants, mais elle note toutefois que, quelles que soient la formation et l'expérience du personnel, l'erreur humaine subsiste. Elle constate que des erreurs organisationnelles sont à l'origine des erreurs humaines.

13. Le Général Lefort répond en soulignant l'importance du rôle de l'homme dans le processus de transformation. Le Laboratoire opérationnel et technologique intègre tous les facteurs qui ont été discutés, y compris le facteur humain, et l'architecture du processus est conçue pour réduire l'erreur humaine au minimum à tous les échelons de commandement. Qui plus est, en France, la formation accorde une grande place à l'apprentissage de l'éthique. Cet apprentissage permet aux hommes d'éviter certaines erreurs pendant les opérations. C'est important, parce que la plus petite erreur peut être répercutée dans les médias. La formation de base des officiers ne comportant pas suffisamment de simulations de champ de bataille, une formation à l'éthique devrait permettre à nos soldats d'éviter beaucoup d'erreurs.

C. Projet de rapport de la Sous-commission sur la prolifération des technologies militaires sur *La politique nucléaire de l'Iran*, par Diana Štrofová (SK)

14. **Mme Štrofová** présente son projet de rapport sur *La politique nucléaire de l'Iran*. Elle souligne qu'après des années de négociations, d'inspections et d'accords intérimaires, 2006 doit devenir l'année des décisions. Toutefois, il est essentiel que ces décisions reposent sur une bonne compréhension des aspects techniques du problème, c'est-à-dire que les décideurs doivent savoir avec précision quelles capacités l'Iran développe, quelles sont les chances de voir ces capacités converties à la production d'armes nucléaires, combien de temps cela prendrait, etc. Le rapport visait donc avant tout à donner un aperçu des différents éléments du programme nucléaire iranien et à essayer d'évaluer les risques découlant de ce programme. Elle conclut qu'il est évident que l'Iran essaie de développer chaque élément du cycle du combustible nucléaire. La plupart des experts conviennent que, techniquement, l'Iran sera en mesure de produire des armes nucléaires d'ici quelques années. Par conséquent, le rapporteur estime que la communauté internationale a encore le temps de trouver une solution diplomatique.

15. **Cristian Valeriu Buzea** (RO) demande quel rôle pourrait jouer l'OTAN pour désamorcer la crise, compte tenu des efforts déjà déployés par la communauté internationale. Mme Štrofova répond que l'OTAN doit prendre l'affaire au sérieux et soutenir les initiatives internationales telles que la "proposition russe". Le président de la Commission ajoute que l'Assemblée parlementaire de l'OTAN a un rôle à jouer sur le plan diplomatique et peut donc être un atout aussi.

16. **Barbara Haering** (CH) fait remarquer qu'il y a un intérêt commun à l'escalade et reconnaît qu'il faut mettre fin aux intentions de l'Iran. Elle estime que cette crise isole l'Iran non seulement politiquement, mais aussi sur les plans économique et scientifique et elle fait remarquer que les programmes internationaux de recherche et développement sont arrêtés en Iran. Elle voudrait qu'on fasse bien comprendre à l'Iran que de telles politiques ne lui permettront pas de devenir un pays de haute technologie.

17. M. Rivière précise que cette crise a été provoquée par un mensonge, une violation des accords internationaux, sans oublier les propos du président iranien sur la "destruction d'Israël". Il ajoute qu'une telle attitude a pour effet d'envenimer le problème.

18. **Bato-Zhargal Zhambalnimbuev** (RU) commente paragraphe 24 du rapport, en évoquant le réacteur de Bushehr, construit avec l'aide des Russes. Il souligne que les États-Unis envisagent

de faire de même pour la Corée du Nord. Il fait encore remarquer que le réacteur de Bushehr n'est pas une menace pour le TNP, que la proposition russe reste d'actualité et que la Russie comprend parfaitement ce qu'il y a lieu de faire.

19. Mme Riera déclare que le rapport rejoint le point de vue du Parlement européen. Elle insiste sur le fait qu'un cadre multilatéral est essentiel si on veut sortir de cette crise.

20. **Danny Yatom** (IL) reconnaît le bien-fondé du rapport qui constitue une très bonne base. Il note que les missiles iraniens peuvent atteindre pratiquement toute l'Europe et que les Shahab 3 couvrent la Turquie et la Russie. Il pose la question de savoir pourquoi les Iraniens veulent des missiles à plus longue portée encore, avec des rayons d'action de 4 à 5000 kilomètres. Il se dit préoccupé par la dernière phrase du rapport en soulignant que le temps de la négociation est passé car, d'après les évaluations israéliennes, l'Iran n'est qu'à quelques mois du point de non-retour, c'est-à-dire le moment où il sera en mesure d'aller de l'avant sans aide extérieure. Il conclut en disant que nous devons commencer à réfléchir sérieusement à des sanctions.

21. **Ana Maria Gomes** (Parlement européen) s'inquiète du temps perdu et conseille de faire un retour en arrière sur le passé de l'Iran pour mieux comprendre pourquoi ce peuple a le sentiment d'être une victime. Elle insiste sur la nécessité de demander des pourparlers directs entre les États-Unis et l'Iran.

D. Exposé du Professeur Anoush Ehteshami sur *La stratégie nucléaire de l'Iran*

22. Dans son exposé, **M. Ehteshami** fait valoir qu'en Iran, le débat sur le nucléaire tend à suivre le même schéma que les débats sur la place de l'Iran dans l'ordre mondial de l'après-Guerre froide. Ces débats suivent des lignes de fracture entre des éléments conservateurs qui s'opposent à la détention d'ADM et certains réformateurs qui prônent passionnément l'option de l'arme nucléaire qu'ils considèrent comme un droit pour l'Iran et un impératif de sécurité nationale. Ces débats ne semblent toujours pas avoir trouvé d'épilogue et la conclusion dépendra autant du rapport de forces entre les factions en présence et les courants d'idées sur le nucléaire que de la réaction de l'Occident aux ambitions nucléaires de Téhéran.

23. Le président lance la discussion en demandant s'il n'est pas trop tard pour trouver une solution pacifique. M. Ehteshami répond que, devant la militarisation de l'Iran, plus l'Occident fera pression, plus la situation se dégradera. Les modérés sont mis hors course et les tenants de la ligne dure se renforcent parce qu'ils se montrent prêts à parler. On constate aussi en Iran une réaction paranoïaque à la perspective de perdre la maîtrise de l'énergie nucléaire. M. Ehteshami est d'avis que l'Occident devrait susciter un vaste débat en informant la société iranienne sur le coût du nucléaire.

24. Évoquant les scénarios futurs, **Peter Viggers** (UK) demande à M. Ehteshami de donner son avis sur la possibilité que l'Iran abandonne ses programmes nucléaires, ce qu'on appelle le "modèle libyen". Pour M. Ehteshami, la Libye subissait la pression de l'isolement et des sanctions en raison de la faiblesse des cours du pétrole. Il y avait un islamisme militant et aussi d'autres incitants. On a assisté à une combinaison d'éléments qui ont permis à la situation de progresser. Dans le cas de l'Iran, ce pays peut compter sur des cours élevés du pétrole, Téhéran n'est pas isolé et l'énergie nucléaire répond à un désir dans la population. D'autre part, l'Occident n'offre pas suffisamment de mesures d'incitation pour faire réfléchir Téhéran.

25. M. Buzea demande si la communauté internationale pourrait se montrer plus active vis-à-vis de l'Inde, du Pakistan et d'Israël, afin de soulager un peu la tension sur l'Iran. Dans sa réponse, M. Ehteshami souligne qu'il serait une bonne chose que l'Inde et le Pakistan soient membres du TNP, d'autant plus si nous voulons faire la morale à l'Iran ; ensuite, nous devrions réduire nos stocks d'armes nucléaires. M. Ehteshami affirme que la Russie pourrait jouer un rôle extrêmement

positif à cet égard. Il conclut en soulignant que le problème est que l'Iran considère que l'Inde et le Pakistan tirent avantage de ne pas avoir signé le TNP, que la Corée du Nord est simplement pressentie et que le cas d'Israël n'est même pas à l'ordre du jour.

E. Examen du projet de résolution sur *La politique nucléaire de l'Iran*, présenté par Michael Mates, président

26. M. Mates présente le projet de résolution. Il fait remarquer que, s'il est inhabituel pour l'Assemblée d'adopter des résolutions lors des sessions de printemps, elle ne peut rester silencieuse devant des situations d'une telle gravité. Le texte de la résolution avance plusieurs propositions concrètes destinées à renforcer le régime mondial de non-prolifération nucléaire. Un autre élément notable est son insistance sur la recherche de solutions diplomatiques pour sortir de la crise.

27. **Guido Brignone** (IT) soulève un point de procédure, la délégation italienne jugeant que ce problème est d'une complexité telle qu'il échappe à la compétence de la Commission. Il estime que la question mérite un examen plus approfondi et plus précis. Il insiste sur la nécessité d'arriver à un consensus et à une prise de position unanime.

28. **Lord Jopling** (UK) s'inquiète de la position de l'Italie, estimant qu'elle a tort de refuser d'aller de l'avant en l'absence d'un consensus sur la question. Il fait remarquer que nous sommes des démocrates et devons, à ce titre, nous en remettre à la règle de la majorité. En réponse aux préoccupations exprimées par l'Italie, Mme Riera explique que le fait qu'une résolution soit adoptée aujourd'hui n'empêche pas d'en adopter une autre plus tard. Le président ajoute que le pire serait de ne rien dire ou faire maintenant. Il fait remarquer que cette résolution n'est pas contraire à la procédure et que, bien que la démarche soit inhabituelle, elle est fondée.

29. Les délégations américaine, russe, roumaine et polonaise ont déposé 14 amendements dont 9 sont acceptés par la Commission. Le projet de résolution tel qu'amendé est adopté à l'unanimité.

M. Mates remercie ensuite les délégués et déclare la réunion close.
